

Fiche d'information – Admission à Swiss Volley Région Valais

À propos de Swiss Volley Région Valais

Swiss Volley Région Valais (SVRVS) est l'organisation régionale de Swiss Volley dans le canton du Valais. Notre objectif est de promouvoir le volleyball à l'échelle régionale – dans le sport de masse, la relève et le sport d'élite.

Avantages d'une admission

En tant que club membre, vous bénéficiez de :

- L'accès aux championnats et tournois officiels
- Participation à l'assemblée des délégués de SVRVS - participation aux décisions et aux changements de règles.
- Des formations pour entraîneurs, arbitres et responsables
- Un soutien administratif et juridique
- La promotion du sport chez les jeunes
- Un réseau avec d'autres clubs et institutions
- Une représentation au niveau cantonal et national

Conditions d'admission

- Avoir un statut juridique (ex. : association enregistrée)
- Disposer de statuts officiels
- Reconnaissance des statuts et des règlements de SVRVS et de Swiss Volley
- Présenter au moins une équipe active
- Désigner une personne de contact responsable
- Déclarer les membres au sein de la fédération
- S'acquitter de la cotisation annuelle (voir cotisations)

Procédure d'admission

1. Prise de contact → E-mail à : info@svrvs.ch
2. Soumission des documents :
 - Statuts du club
 - Liste des membres
 - Liste du comité directeur (y compris les coordonnées)
 - Preuve d'admission à Swiss Volley (si déjà disponible)
3. Vérification par Swiss Volley Région Valais
4. Confirmation et intégration
5. Participation aux assemblées et activités

Cotisations (État 2025)

- Finance d'entrée (payable une fois) : CHF 50.00
- Cotisation annuelle : CHF 300.00
- Inscription championnat (annuel): CHF 50.00 – 200.00 (regarder règlement « cotisations et frais »)
- Contribution à la promotion des jeunes par club (annuel) : CHF 600.00
- Participation secrétariat (annuel) : CHF 600.00

Les détails figurent dans le règlement sous « Cotisations et frais ».

Contact

Swiss Volley Région Valais

Site web : www.svrvs.ch

E-mail : info@svrvs.ch

Dates importantes

- Demandes d'admission : jusqu'au 30 avril pour la saison suivante
- Participation à l'AD: obligatoire à partir de la première année
- Délai d'inscription championnat : jusqu'au 2 juin pour la saison suivante
- Début de la saison : généralement septembre/octobre